



Projet d'un parc éolien en mer au large de la baie de Saint-Brieuc

JUILLET 2013

CAHIER D'ACTEUR

Contribution de Saint-Brieuc Agglomération

► Saint-Brieuc Agglomération au cœur des enjeux Bretons :

Avec 118 000 habitants, Saint-Brieuc Agglomération est le 4^{ème} pôle urbain de Bretagne. Elle rassemble 14 communes dont 4 sur le littoral. L'EPCI se positionne comme un Animateur et stimulateur économique. Signataire du pacte électrique Breton, elle s'est engagée en faveur des énergies renouvelables et développe une politique en faveur des enjeux maritimes notamment dans le cadre de la réhabilitation et du développement du port du Légué situé sur les communes de Saint-Brieuc et Plérin.

Les élus de Saint-Brieuc Agglomération ont voté à l'unanimité une délibération le 7 février 2013 en faveur du projet d'implantation du parc Eolien offshore par la société « Ailes Marines » en raison de ses aspects structurants pour le territoire et conscient des enjeux liés au développement de la Bretagne. Toutefois Saint-Brieuc Agglomération restera vigilante sur les nombreuses retombées, gages de sa meilleure intégration et acceptation. Pour Saint-Brieuc Agglomération, ce projet doit tendre vers l'exemplarité.

► Le parc éolien : un des projets structurants

Sur les 5 années à venir, le territoire de la Baie de Saint-Brieuc va connaître d'importantes mutations résultant du développement de projets à fort potentiel structurant : le déploiement ferroviaire de la ligne Bretagne Grande Vitesse, l'arrivée de la fibre optique et plus localement le développement de l'intermodalité avec le pôle d'échan-

ges multimodal transformeront l'aménagement, le développement et l'animation des activités socio-économiques performantes existantes ou à naître.

Pour l'ensemble de ces projets, il y a une très forte attente de la population et Saint-Brieuc Agglomération a une grande responsabilité afin de répondre aux enjeux générés.

► Retombées économiques : un potentiel indéniable à partir d'une démarche volontariste

Le potentiel économique est indéniable si des outils innovants de dialogue entre les entreprises et les acteurs industriels du projet sont mis en forme.

Le tissu économique de notre territoire est plein de savoir faire, de ressources et est capable de s'adapter au plus près aux enjeux et besoins du consortium et de ses partenaires industriels.

C'est notamment un moment pour les révéler et les mettre en valeur.

Il faut toutefois se prémunir de générer trop d'espoir. Nous savons que certains investissements sont faits au Havre pour la construction des éoliennes.

Contribution de :

• Saint-Brieuc Agglomération

Direction de la prospective et de la stratégie

elongueville@saintbrieuc-agglo.fr

asolacolu@saintbrieuc-agglo.fr

02 96 77 20 30



Les entreprises voient dans ce projet la possibilité d'intégrer durablement la filière des énergies renouvelables. Les collectivités territoriales sont réunies avec enthousiasme pour accompagner la réussite du projet. Pour sa part, Saint-Brieuc Agglomération garantira son suivi avec les acteurs et opérateurs de son territoire.

Il est indispensable de se projeter dans un contexte d'exportation. Ce projet de parc doit être envisagé comme la première marche de la filière industrielle française de l'éolien offshore dont le potentiel de développement le plus important se situe en Europe.

C'est l'un des éléments centraux de la réussite du projet et de son intégration.

Port de maintenance : Saint Quay Portrieux, la cohérence socio-économique d'un territoire

Saint-Brieuc Agglomération a décidé d'inciter le consortium « Ailes Marines » et le Conseil Général des Côtes d'Armor à choisir le port de Saint Quay Portrieux pour base de la maintenance du parc éolien en Baie de Saint-Brieuc.

En effet, au-delà de la proximité géographique avec Saint-Brieuc Agglomération et le fait d'appartenir au même bassin, et hors de spécificités techniques rédhibitoires, le port de Saint Quay Portrieux permet la meilleure intégration au contexte socio-économique favorable à l'exploitation du parc.

Ainsi, Saint Quay Portrieux, véritable plateforme de la pêche dans le département



des Côtes d'Armor permet une grande proximité avec les pêcheurs et donc d'entretenir un dialogue au long cours. Saint Quay Portrieux est aussi le bassin de vie le plus adapté pour accueillir l'ensemble des techniciens impliqués dans la maintenance, ainsi que leurs foyers qui bénéficieront de toutes les commodités offertes par le territoire de Saint-Brieuc Agglomération (Hôpital, gare, voie express, pôle urbain...)

En outre, Saint Quay Portrieux est parfaitement adapté à la cohabitation des usages. Le port d'Armor accueille depuis sa construction des activités de pêches et de plaisance.

Port du Légué : la complémentarité portuaire pour une base arrière

Le port du Légué, situé sur les communes de Saint-Brieuc et de Plérin fait partie des infrastructures portuaires majeures de la Baie de Saint-Brieuc et vient en complémentarité de Saint Quay Portrieux et d'Erquy.

Dans sa configuration actuelle il peut d'ores et déjà être une base arrière secondaire dans le contexte, notamment du chantier. Le projet de parc éolien en Baie de Saint-Brieuc est venu conforter la nécessité d'aménagements complémentaires avec la création d'un 4ème quai et des terres pleins. En vue de ces investissements, le Conseil Général des Côtes d'Armor et Saint-Brieuc Agglomération ont décidé la création du syndicat mixte du Grand Légué.

Emploi et formation : s'intégrer dans la filière industrielle de l'éolien offshore

Ce projet peut avoir un impact significatif sur l'emploi et de manière durable sur notre territoire.

Il y a les emplois directs et les emplois induits.

Le consortium annonce la possibilité de créer 1000 emplois directs sur la Bretagne. La grande majorité pourrait être concentrée sur Brest dans le cadre de la fabrication des Fondations.

La Baie de Saint-Brieuc pourrait quant à elle être concernée par ceux liés à la maintenance.

Il y aura des emplois induits qui résulteront de la volonté et de la capacité des entreprises du territoire d'intégrer durablement la filière de l'éolien offshore vecteur de développement.

Saint-Brieuc Agglomération s'est engagée sur une collaboration avec le porteur de projet en matière de formation au travers du syndicat de Gestion du Pôle Universitaire (SGPU) et en matière économique par la mise à disposition d'un chargé de mission dédié.

► Les enjeux énergétiques : produire mieux mais consommer moins

Saint-Brieuc Agglomération porte une réflexion sur le projet de parc éolien offshore marqué par le contexte du pacte énergétique breton.

Ce projet est indispensable à l'autonomie énergétique de la Bretagne. Il doit être intégré dans un mix-énergétique comprenant notamment la production issue de l'éolien terrestre, des hydroliennes, de la production hydroélectrique, du photovoltaïque et de la biomasse.

Il correspond à l'ambition du pacte énergétique breton qui prévoit de porter à 3500 MW la production d'électricité produite par des énergies renouvelables en Bretagne d'ici 2020. Notre engagement territorial se doit d'accompagner cette politique de production par un déterminisme à vouloir diminuer la croissance de la consommation. Ce travail a déjà été engagé avec l'Agence Locale de l'Energie dont Saint-Brieuc Agglomération est cofondatrice.

► Impact Environnemental : révéler et préserver nos ressources naturelles

Le projet de parc éolien off shore s'inscrit dans un contexte de rééquilibrage des sources de production énergétique et tend vers la diminution de la part des énergies fossiles et carbonées.

C'est également un mode de production sûr qui ne peut engendrer de catastrophe écologique majeure.

Le projet peut contribuer à enrayer le dérèglement climatique, à favoriser la conservation des éco-systèmes et de la biodiversité.

Au-delà de ces considérations générales, nous devons, en Baie de Saint-Brieuc, être le garant de la préservation locale de cette biodiversité.

Conscient que ce projet, dans sa phase d'étude et de construction, sera un véritable révélateur de la biodiversité locale, il engagera également « Ailes Marines » dans sa préservation voire son développement. En effet, selon les techniques choisies, les fondations pourront être des gisements de développement d'espèces actuellement menacées.

Saint-Brieuc Agglomération sera en outre particulièrement vigilante à la préservation de la ressource qui est un des fleurons de la Baie : la coquille Saint Jacques. En plus d'être l'un des marqueurs de la biodiversité du territoire, elle est une ressource économique et d'emploi majeure et nous porterons une attention particulière aux intérêts de pêcheurs de la Baie de Saint-Brieuc.

► L'opportunité de développer une attractivité multi facette

Le projet pourrait permettre de faire évoluer l'image de notre territoire sur différents volets et ainsi développer son attractivité.

Le développement de l'image maritime et environnementale

Le projet permet la reprise en main de notre image environnementale, souvent associée aux algues vertes. Etant un projet de production d'énergie renouvelable, ce projet nous interroge sur la place des énergies propres sur notre territoire, au-delà des enjeux liés à l'indépendance énergétique de la Bretagne. Il va donc illustrer comment notre territoire relève les enjeux du développement durable et du respect de notre planète.





Les Cahiers d'Acteur reprennent les avis, observations et propositions formulés au cours du débat. Ils sont sélectionnés par la Commission particulière du débat public qui décide de les publier sous forme de Cahier d'Acteur. Le contenu des textes n'engage que leurs auteurs.

Crédits photos : Joel Bellec - Bruno Torrubia.

Ce Cahier d'Acteur a été imprimé à 1 500 exemplaires.
©Vae Solis Corporate

En outre, les études d'impacts qui vont être mise en place en vue du chantier vont aussi nous permettre d'avoir accès à des informations précises et minutieuses sur la Biodiversité de la Baie.

Révéler et développer l'identité maritime

Le projet met en lumière la réalité d'un bassin de navigation en matière de plaisance et la réalité socio-économique liée à la pêche.

Cela va permettre ainsi d'accentuer la logique de terroir maritime notamment la mise en valeur des coquilles Saint Jacques, véritable ambassadrices de la Baie de Saint-Brieuc.

Développement de l'image économique

Le projet va faire évoluer l'image et le récit industriel de notre territoire. C'est l'occasion de montrer la diversité de nos savoir faire industriels qui sont trop souvent identifiés uniquement au secteur agro-alimentaire.

La concertation économique portée par Ailes Marines a d'ores et déjà permis d'apporter une nouvelle lecture du paysage industriel. Accompagné par la Présidence de Saint-Brieuc Agglomération mais aussi par la CCI 22 et la Préfecture des Côtes d'Armor, elle a permis de révéler les ressources et les carences en matière industrielle.

Construire une offre touristique adaptée

L'évolution de l'image de la baie de Saint-Brieuc et sa valorisation vont permettre au territoire de conquérir et fidéliser, grâce à des offres appropriées de nouvelles clientèles touristiques. Ainsi pourrait être développés notamment le tourisme industriel, subaquatique et ceux lié à l'environnement et la biodiversité.

» Conclusion

Le parc éolien offshore est une formidable opportunité pour notre territoire car il a une vocation structurante majeure.

Il permet de répondre à un certain nombre de problématiques. Notamment celui de la dépendance énergétique de la Bretagne et du développement des énergies marines renouvelables, véritable alternative au nucléaire.

Il est l'occasion de fédérer l'ensemble des acteurs autour d'un projet de territoire.

L'enjeu est de pouvoir générer une démarche structurante qui permette d'accompagner la mutation industrielle de notre territoire et de faire entrer durablement les entreprises de la Baie de Saint-Brieuc dans la filière des énergies renouvelables.

C'est dans ce contexte que nous pourrons répondre aux enjeux économiques de demain et mettre en perspective ce projet en le considérant comme un tremplin économique et dont le développement se trouve à l'étranger notamment au large des côtes anglaises, nos voisins.

C'est le seul moyen d'envisager des retombées significatives en matière économique et en termes d'emploi. C'est ce qui doit constituer le socle de la réussite du projet tout en préservant notre patrimoine environnemental et la biodiversité de notre Baie.